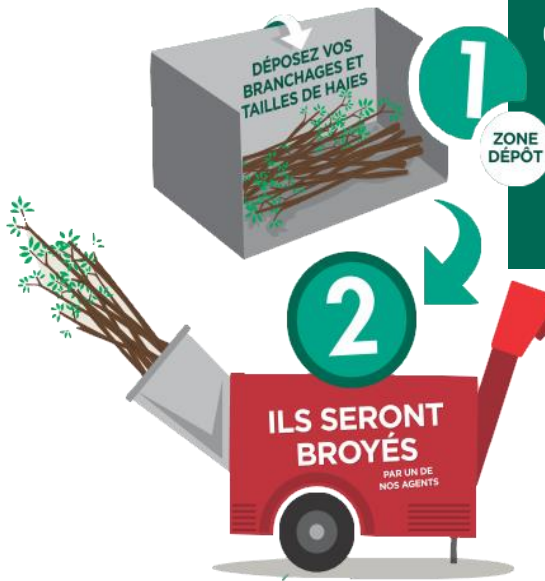


Votre commune et le Smectom mettent à votre disposition  
un **kiosque à broyat** près de chez vous

Venez transformer vos branchages en broyat !  
**Comment ?**

Venez déposer vos branchages dans votre kiosque derrière la Salle Mille Club (Zone de Tri) :

- Du 12/01 au 26/01
- Du 03/05 au 17/05



Une opération de broyage aura lieu:

- Le 26/01
- Le 17/05



Vous pourrez venir récupérer gratuitement du broyat !



EN ARIÈGE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS !  
ADOPTÉZ LE BON GESTE !



# Du broyat ? Pourquoi faire ?

## POURQUOI RÉUTILISER LES VÉGÉTAUX AU JARDIN ?

- ✓ POUR ÉQUILIBRER ET STRUCTURER VOTRE COMPOST
- ✓ ECONOMIES DE TEMPS ET D'EFFORT : MOINS D'ADVENTICES, MOINS DE BÊCHAGE, DES LÉGUMES PROPRES
- ✓ ECONOMIES D'ARGENT : MOINS D'ARROSAGES ET D'ENGRAIS
- ✓ UN JARDIN EN BONNE SANTÉ : PROTÈGE DES LESSIVAGES, ET DES VARIATIONS DE TEMPÉRATURE

## LES GESTES CLÉS DU PAILLAGE

POUR ENRICHIR TOUT NATURELLEMENT LA TERRE DE VOTRE JARDIN



1 DÉSHERBEZ



2 ARROSEZ LE SOL NU



3 RÉPARTISSEZ LE BROYAT EN COUCHE DE 5 CM



4 ARROSEZ LE PAILLIS

## TOUT AUTRE DÉCHET EST REFUSÉ !



DÉCHETS MÉNAGERS



ENCOMBRANTS, LITIÈRE ÉLECTROMÉNAGER...



GRAVATS



**ATTENTION !**  
TOUT DÉPÔT SAUVAGE POURRA ÊTRE SANCTIONNÉ (ART. 1317-B DU CODE PÉNAL) ET POURRA ENTRAÎNER LA FERMETURE DU SITE

LA PLATEFORME EST RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS  
PROFESSIONNELS : DÉCHETS INTERDITS

*Seuls les branchages sont acceptés sur le kiosque, tout autre déchet est refusé (y compris les tontes, feuilles, etc.). Merci de ne pas mettre de végétaux piquants (ronces) car les branchages sont manipulés à la main.*

*Les déchets verts des professionnels sont interdits. Si cela est votre cas, vous êtes invité à venir les déposer en déchèterie, ou nous contacter aux coordonnées ci-dessous pour connaître des solutions en circuits courts.*

**Votre déchèterie à proximité : Route de L'Herm 09000 FOIX**

**renseignements 06 85 19 45 64**

**[www.smectom.fr](http://www.smectom.fr)**